

# COMMUNIQUE



Numéro 07/05

Le 8 février 2007

Diffusion immédiate

## **Eurotunnel met en place un accord d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise**

Eurotunnel et quatre organisations syndicales représentatives (CFDT, CGC, CFTC, FO) viennent de signer un accord d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

Applicable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006, ce dispositif prévoit l'attribution d'une prime semestrielle (rythme correspondant à l'activité saisonnière été - hiver de l'entreprise) pouvant atteindre 500 €, quand certains objectifs d'efficacité opérationnelle sont atteints. Ceux-ci sont mesurés par les variations de deux critères simples : le nombre de véhicules transportés, le nombre de salariés.

L'accord d'intéressement vient en complément d'une autre formule de rémunération variable, fonction des résultats financiers et d'indicateurs mesurant la qualité de service.

Jacques Gounon, Président - Directeur général d'Eurotunnel, a déclaré :

*« L'accord qui vient d'être conclu après plusieurs mois de négociation contribue au dynamisme de l'entreprise : il démontre notre volonté d'associer toujours plus le personnel à sa réussite, souligne les efforts de tous pour l'amélioration constante de ses performances, reconnaît la contribution de chacun à l'effort collectif. »*

### **Contacts presse :**

Mady Chabrier : 01.55.27.35.43

Yves Szrama : 03.21.00.60.06

*La direction de la communication d'Eurotunnel reste joignable en dehors des heures ouvrables  
et notamment le week-end au : + 33 (0) 3 21 00 69 00*

[www.eurotunnel.com](http://www.eurotunnel.com)

Eurotunnel gère l'infrastructure du Tunnel sous la Manche et exploite deux types de navettes, des navettes fret transportant des camions et des navettes passagers transportant des voitures et des autocars entre Coquelles (France) et Folkestone (Grande-Bretagne). Eurotunnel perçoit aussi des péages de la part de compagnies ferroviaires qui utilisent le Tunnel (Eurostar pour les passagers ferroviaires ; la SNCF et EWS pour les trains de marchandises). Eurotunnel est cotée à Paris, Londres et Bruxelles.